CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MJC
Lundi 12 décembre 2022

Présents :

Sylvie	BOURDEAUX
Nathalie	BREVIA
Jean-Paul	CHABERT
Anne	COMMERÇON
Danielle	CORDIER
Madeleine	HAUTSON
Maryse	IDELON
Jean-Bernard	POIRÉ
Jean-Baptiste	RAYMOND
Julien	STEVANT
Marie-Anne	TRAVEAUX
Véronique	VANBORRE

Excusés :

Jean-Philippe	BOURDEAUX, pouvoir à Sylvie BOURDEAUX
Hervé	CHRISTOPHE, pouvoir à Jean-Paul CHABERT
Laurent	COUVERT
Nathalie	MENGUAL, pouvoir à Nathalie BREVIA
Claudine	SZYMANSKI, pouvoir à Marie-Anne TRAVEAUX

1) **Validation du compte-rendu du CA du 10 octobre 2022**

Pas encore envoyé, sera validé la prochaine fois

2) **Bilan financier 2022 probable**

C'est le compte de résultats que l'on devrait avoir, on se projette pour fin 2022.
Le secteur activités décevant : Même si la rentrée 2022 a montré que les nouvelles activités proposées attiraient du monde, 2022 subit le résultat des inscriptions 2021 2022 qui ont été impactées par le Covid (2022 est impacté à hauteur de 20/31 séances par les inscriptions de septembre 2021) ; en outre les charges salariales ont augmenté (point d'indice en hausse) et des prestataires ont renégocié leur taux.
Le secteur culturel et événementiel : on arrive à un résultat qui correspondrait à ce qui était prévu.
Entrées : Une belle année 2022.
Sur les salaires, rappel du contrat d'intermittente d'Amélie et le calcul des 10% du pôle enfance jeunesse.

Subvention du département bien en deçà par rapport à nos souhaits mais d'un montant équivalent à celui de l'an dernier.
Un résultat négatif récurrent mais c'est habituel et assumé.
Avec le travail d'Amélie, on fait plus de médiation culturelle (avec les écoles en particulier) : le secteur culturel s'est professionnalisé, c'est une belle avancée (présence d'Amélie ponctuellement, formation de Anne sur la sécurité des spectacles dans la perspective de demander la licence entrepreneur de spectacle).
Le secteur enfance-jeunesse : gros delta sur les salaires et les charges salariales (sous-estimées : l'avenant 182 ne prévoyait pas au départ une augmentation en cours d'année). Participation familles : on l'avait surestimée. Quotients familiaux plus bas même si volume d'heures d'accueil supérieur à 2021.
Par rapport aux prévisions, on est cohérent. Le bénéfice est à relativiser car on est prudent. 2 postes Fonjep financés par l'Etat (7000€) qui vont s'arrêter en 2024. Des bénéfices avec 3 postes aidés.
Le secteur administratif et général : indépendamment de la présentation de ce secteur, il est à noter que la ville finance les fluides et la valeur locative, l'entretien etc. (charges supplétives). Marie-Anne enverra à Julien Stevant le tableau utilisé les années précédentes pour une actualisation nécessaire en 2022.

Résultat de l'exercice : - 14 091€ mais il faudra voir avec les jeux d'écriture en fin d'année. M. Traoré a dit que 2020-21 a été une belle année car tous les financeurs ont maintenu leurs subventions ce qui a généré de la trésorerie. C'était d'ailleurs un positionnement assumé des pouvoirs publics dans la perspective d'armer les associations pour les années plus complexes à venir.
Pour 2023 : on demandera à la mairie une subv exceptionnelle de 10 000 € pour la culture dans la perspective du projet des 60 ans. Pour la programmation 2023, il faudra être attentif à tout ce qui pourra être proposé.
Julien Stevant souhaite que la ville et la MJC travaillent ensemble la programmation culturelle et événementielle.

3) Projet Associatif : validation des axes et objectifs du projet

Le travail mené au sein de la MJC depuis mars 2022 a permis d'établir un diagnostic aboutissant à l'identification d'axes (stratégie et de travail), eux même déclinés en objectifs. C'est ce qui est présenté au CA ce jour :

AXE 1 : VIE ASSOCIATIVE ET LIEN SOCIAL

Pour renforcer la vie associative, contribuer à développer le lien social et investir tous les publics sans distinction dans la vie de la MJC

Objectif 1 : Mobiliser et investir

- Faire de la MJC la MJC de tous les habitants
- Renforcer le sentiment d'appartenance des adhérents et l'attachement des rivois à leur MJC
- Investir les adhérents dans la vie de de la MJC (consomm'acteurs)
- Faire vivre le réseau d'adhérents
- Construire une filière du bénévolat et l'accompagner (cf. travail en séance de codéveloppement) pour faire émerger les bénévoles (tout âge) et les administrateurs

Objectif 2 : Favoriser le lien social entre tous

- Favoriser la mixité des publics
- Réfléchir à des formes de gouvernance ou d'accompagnement participatives (démocratie participative, sociocratie)
- Privilégier le faire ensemble
- Développer l'inter secteurs
- Accueillir des publics variés et contribuer à l'épanouissement de tous au service du vivre ensemble
- Accompagner des projets collectifs pour favoriser le lien social et le faire ensemble
- Veiller à adopter dans les actions menées une logique inclusive pour tous les publics

Objectif 3 : Rendre accessible l'offre MJC

- Continuer le travail sur l'accessibilisation des activités MJC (tous secteurs confondus)
- Privilégier la tarification au quotient
- Démocratiser la culture et la rendre accessible (casser les barrières sociales et les freins divers et faire venir la culture au plus grand nombre)
- Travailler en partenariat avec les acteurs de la solidarité

Objectif : 4 : Partager le projet associatif pour que chacun se l'approprie

- Diffuser le projet associatif
- Trouver une forme de communication simplifiée et pédagogique pour faciliter l'appropriation et l'adhésion au projet

AXE 2 : EDUCATION CITOYENNE ET SOCIETALE

Pour contribuer à l'ouverture de chacun, à la conscientisation sur des dimensions sociétales et à la « formation » des citoyens

Objectif 1 : Éduquer (au sens « éducation populaire »), éveiller et sensibiliser les publics

- Développer la logique de filière éducative, en renforçant l'action 3-25 ans et en l'étendant à tous les âges, tous les publics
- Intégrer dans nos actions les principes d'éducation populaire
- Proposer une action enfance, jeunesse, culture et loisirs au service de la sensibilisation et de la formation citoyenne et sociétale
- Favoriser la conscientisation et développer l'esprit critique et l'envie d'agir
- Travailler avec les établissements éducatifs du territoire pour œuvrer ensemble
- Utiliser l'outil pédagogique « accompagnement de projet » pour insuffler les bonnes pratiques, sensibiliser, former et informer

Objectif 2 : Formaliser et mener une politique RSE au sein de la MJC

- Renforcer notre démarche écoresponsable et la faire connaître pour mobiliser autour du sujet
- Travailler sur la compréhension et l'implication des équipes sur les questions environnementales et sociales (salariés, bénévoles, adhérents, partenaires)
- Se rapprocher des acteurs spécialistes des dimensions environnementales ou de sujets sociétaux pour les mobiliser et bénéficier de leur accompagnement et leurs conseils en la matière
- Développer des partenariats avec des acteurs locaux sensibilisés à la démarche pour œuvrer conjointement sur ces dimensions (ex : acteurs de l'économie circulaire et tout type d'acteur agissant en faveur de la cause environnementale ou de causes sociales)
- Avoir le souci d'être un acteur local au service des questions environnementales et sociétales

Objectif 3 : Accompagner des individus et des projets

- Accompagner des projets pour rendre acteur et permettre le développement de compétences, connaissances et savoir-être (accompagnement 3-11, 12-17, 18-25 ans et adultes mais aussi bénévoles et salariés)
- Renseigner, informer et orienter des individus
- Développer des actions en faveur de l'insertion professionnelle : accueil de stagiaires, contrat alternance, service civique
- Former au BAFA (en partenariat avec organisme de formation) et veiller à en faciliter l'accès

• Accompagner des associations sur des besoins spécifiques correspondants aux compétences de la MJC

AXE 3 : LIEN PARTENARIAL, FONCTIONNEMENT EN RESEAU et DYNAMIQUE TERRITORIALE

Pour renforcer le lien partenarial et s'appuyer sur la logique du « faire ensemble » pour mieux servir le territoire et la dynamique locale

Objectif 1 : Renforcer les partenariats au service du territoire

• Renforcer le lien avec la ville de Rives • Développer des partenariats avec les acteurs locaux : centre social, acteurs associatifs, acteurs économiques (bâtir des ponts) pour un soutien réciproque

• Développer des interactions pour construire ensemble et monter des projets ensemble

• Veiller à la bonne articulation des actions locales et veiller au lien entre les acteurs notamment par rapport aux publics qui sont en commun • Concrétiser la démarche partenariale avec les communes du « cœur vert » au profit des habitants du territoire au sens large

• Dépasser les frontières administratives et se questionner sur la réalité de nos publics pour identifier avec quels autres acteurs travailler

• Soutenir les acteurs économiques locaux

Objectif 2 : Travailler en réseau

• Réseau local associatif

• Réseau fédéral des MJC : Union des MJC, AD 38, Plateforme régionale, Confédération nationale

• Réseau culturel : GR 38, réseau relevant du dispositif EAC

• Réseaux professionnels : CAPV, HEXOPEE

• Identifier les réseaux professionnels dans lesquels s'investir : réseaux d'entreprises

• Créer et faire vivre un réseau d'adhérents en situation de développement d'activité professionnelle (démarche d'accompagnement et de soutien solidaire)

Objectif 3 : Positionner la MJC comme soutien sur ses domaines de compétences

• Etre un soutien pour des projets individuels et collectifs : accompagnement de projets (tout public) • Faire bénéficier des compétences de la MJC aux acteurs locaux qui en auraient besoin (exemple : montage de dossier de demande de subvention) et aux individus (information jeunesse, accompagnement de projet 18-25)

AXE 4 : BIEN-ETRE ET BIEN-VIVRE

Pour répondre au besoin d'épanouissement des publics mas aussi des acteurs de la MJC

Objectif 1 : Contribuer au bien-vivre et bien-être des habitants, des adhérents, des usagers

- Participer à l'animation de vie locale pour offrir des événements et actions apportant épanouissement et plaisir d'y participer
- Organiser des évènements pour tous
- Développer des actions au service des besoins des habitants, d'adhérents, usagers
- Développer des activités sur des temps correspondant aux disponibilités des adhérents, selon leur profil (ex : actifs)
- Renforcer le lien MJC/adhérents
- Assurer un accueil et une écoute bienveillante et accompagnatrice
- Etre en veille pour identifier de potentielles problématiques vécues par des adhérents et savoir agir en conséquence
- Etre en lien avec les acteurs locaux pour orienter les adhérents selon des problématiques qui pourraient être identifiées
- S'assurer de de l'inclusion de tous de manière à ce que tous les adhérents puissent participer librement à la vie de la MJC à ses actions

Objectif 2 : Veiller au bien-être des adhérents investis (bénévoles) dans la vie de la MJC

- Mener une politique de bénévolat reconnaissante et valorisante
- Faire de la MJC un espace accueillant où il fait bon vivre et s'investir
- Accompagner les bénévoles dans leurs engagements et dans leurs missions
- Valoriser l'engagement des bénévoles
- Développer le nombre de bénévoles pour répartir davantage les missions• S'interroger sur le format des actions très mobilisatrices pour soulager l'équipe bénévole

Objectif 3 : S'assurer du bien-être des salariés au travail

- Mettre en place une politique de santé et sureté au travail
- S'assurer d'une veille et d'un accompagnement bienveillants
- Définir et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques (évaluation des risques, document unique…)
- Veiller à la justice organisationnelle

• Travailler pour adapter les locaux et l'organisation des espaces aux besoins des salariés
• Travailler en étroite collaboration avec les représentants des salariés (dans le cadre du CSE) pour construire et mener les actions dans le cadre du dialogue social

AXE 5 : RESSOURCES ET DEVELOPPEMENT

Se donner les moyens d'agir pour permettre le développement des actions de la MJC, au service du territoire et de sa dynamique

Objectif 1 : Travailler avec les soutiens/financeurs publics existants pour pérenniser ces moyens voire les développer

• Travailler avec la ville sur la convention d'objectifs (COPIL, échanges et identification des axes de travail, renforcement du lien de confiance)
• Travailler davantage avec le CCAS
• Travailler avec le Département sur les thématiques jeunesse et culture
• Travailler avec la CAPV dans le cadre des actions qui peuvent être bénéficiaires de soutien
• Travailler avec la CAF de l'Isère
• Identifier les acteurs publics pouvant être soutiens en fonction des actions menées

Objectif 2 : Développer des ressources financières nouvelles et les diversifier

• Définir et mettre en œuvre une politique de mécénat
    o Mettre des forces vives sur le sujet (développer le temps de travail) o Se former pour se professionnaliser sur le sujet
    o Définir des objectifs et un plan d'actions
    o Constituer un réseau de partenaires soutien o Communiquer sur la démarche
    o Faire intégrer au plus grand nombre cette démarche pour mobiliser les réseaux des adhérents et des partenaires
    o Maitriser les aspects juridiques et fiscaux liés au mécénat
• Maitriser les rouages du financement participatif et des dons des particuliers et encourager ces démarches
    o Se former
    o Expérimenter
    o Informer
• Développer une politique de partenariat avec les acteurs locaux, toutes formes de soutien confondues (mécénat, sponsoring…)

• Etre en veille sur les financements mobilisables et notamment sur les nouveaux dispositifs à explorer (fondations, subventions…)
• Identifier les compétences mobilisables dans les réseaux existants au sein des adhérents, bénévoles, partenaires
• Identifier les réseaux d'acteurs qui pourraient être leviers pour s'en rapprocher
Objectif 3 : Identifier, en parallèle des actions déjà menées pour répondre aux besoins du public, des actions novatrices et porteuses
• Etre un laboratoire de curiosité pour lancer des actions et innover
• Etre en veille sur les activités et besoins actuels pour proposer des actions porteuses
Objectif 4 : Avoir une réflexion sur la politique tarifaire

AXE 6 : PROFESSIONNALISATION INTERNE

Pour continuer à monter en compétences et à se structurer dans le but d'améliorer le service aux adhérents et aux habitants du territoire
Objectif 1 : Développer un projet RH : salariés (permanents, intermittents) et bénévoles • Faire monter en compétences l'équipe
• Formaliser des procédures pour assurer la transmission et le transfert des compétences, des connaissances • Développer des savoirs être-adaptés
• Organiser les locaux et les espaces de travail de manière adaptée à l'activité et aux besoins des acteurs
• Développer les compétences sur des domaines spécifiques : o Entrepreneur de spectacles vivants
    o Mécénat
    o Sécurité au travail
• S'assurer d'une organisation interne fluide et efficace (démarche de CODEV et suite)
• Mobiliser les acteurs (salariés et bénévoles) sur leurs domaines de compétences
• S'assurer d'avoir une équipe engagée et inscrite dans une logique d'amélioration continue
Objectif 2 : Optimiser la stratégie de communication
• Faire en sorte que la MC soit mieux vue/identifiée en développant une signalétique adaptée et pérenne
• Définir un plan de communication :
    o Planification
    o Organisation des moyens humains en conséquence (ex : affichage)

• Se doter d'outils fonctionnels et améliorer l'utilisation des outils actuels
• Retravailler le site Internet pour en faire un outil intuitif et une source d'informations facile à utiliser

Objectif 3 : Continuer à développer une gestion financière raisonnée et responsable

• Continuer à faire vivre la commission financière
• Définir des procédures cadrant des domaines spécifiques (gestion des caisses, …)
• Affiner les outils de gestion et de suivi budgétaires
• Rendre les outils et documents présentés accessibles et compréhensibles par le plus grand nombre

Objectif 4 : Adapter les usages et le fonctionnement à la réglementation

• Travailler les textes régissant la vie de l'association et les adapter aux évolutions (statuts, RI…)
• Rendre les textes régissant la vie de la MJC connus et compréhensibles par tous
• Formaliser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques (production du document unique de sécurité)
• Se mettre en conformité par rapport à la réglementation des entrepreneurs de spectacles vivants
• Etre en veille sur la convention collective et ses évolutions
• Travailler sur la sûreté et sécurité des travailleurs et du public

Faire une validation d'ici lundi prochain 19 décembre par mail.

3) **Projet éducatif** :

Introduction

Le projet éducatif de la MJC est un document qui fixe nos orientations de 2022 jusqu'en 2025. Il a été construit en concertation avec l'équipe d'animation, le Conseil d'Administration et les familles et mineurs de la MJC (à travers des temps de bilan). Il s'inscrit dans une dynamique plus globale en prenant en compte le PEDT (le Projet Éducatif de Territoire, le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) et le projet politique Jeunesse rivois. Il est conçu dans le cadre du projet associatif de la MJC.

I. Le statut et la vocation de la MJC de Rives

Créée à Rives en 1963, la Maison des Jeunes et de la Culture est une association d'Éducation Populaire régie par la loi 1901. Selon ses statuts, la M.J.C. de RIVES a pour vocation de « favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes,

de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux ». Depuis près de 60 ans, la MJC de Rives œuvre sur le territoire afin de participer à la dynamique locale, en animant des lieux d'expérimentation pour l'ensemble de la population, sans distinction d'origine, d'âge, ni de genre. Elle agit sur le territoire en partenariat avec les acteurs locaux dans les champs de l'enfance, la jeunesse, la culture et les loisirs.

II. Notre projet associatif et nos valeurs

Le projet associatif s'articule autour de trois axes. Le premier est l'engagement associatif où l'ambition est de renforcer les liens sociaux, de permettre aux adhérents d'être acteurs de l'association. Le second vise à participer au développement local et à la dynamique du territoire où l'objectif est que la MJC soit connue et reconnue comme un acteur légitime sur cette question. Le troisième et dernier axe concerne la professionnalisation et la structuration interne de l'association afin de répondre au mieux aux enjeux et problématiques qui animent l'association ainsi qu'aux besoins du public. MJC DE RIVES – PROJET EDUCATIF – NOVEMBRE 2022 3 Ce projet associatif affirme les valeurs que prônent les MJC telles que l'exercice de la citoyenneté, la démocratie, l'Éducation Populaire. Ce nouveau projet éducatif s'appuie sur l'ensemble de ces valeurs, mais fixe une veille supplémentaire sur la notion de plaisir et de bien-être des personnes.

III. Éléments de diagnostic

Afin de construire ce projet, la MJC a réalisé durant l'année 2019-2020 divers diagnostics dans le but de proposer des solutions aux problématiques du territoire. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur l'étude de données froides en analysant les chiffres et études fournies par l'INSEE pour la ville de Rives et les communes voisines, mais également sur des diagnostics stratégiques, des études comparatives des politiques et structures Enfance et Jeunesse du département. La MJC de Rives s'est appuyée enfin sur les bilans CEJ des années précédentes, sur l'Analyse des Besoins Sociaux du Pays Voironnais, le bilan du projet éducatif précédent et des rencontres avec des élus associatifs, municipaux, familles et jeunes rivois·es (ateliers parents-enfants, ateliers citoyens…). Voici ci-dessous une synthèse des éléments notables concernant la population et la MJC :

- Hausse de la population sur Rives
- Plus d'une centaine d'associations actives
- Des effectifs d'accueil (ALSH) croissants

• Des secteurs Enfance et Jeunesse souvent au complet
• Un manque de continuité et de cohérence entre les secteurs Enfance et Jeunesse de la MJC
• Un rajeunissement de la population
• Une absence de formalisation de la politique Enfance-Jeunesse à l'échelle de la commune
• Un partenariat ville/MJC existant, mais à faire vivre davantage
• Une augmentation du nombre de familles monoparentales
• Une représentativité des CSP (catégories socio-professionnelles) ouvriers et employés supérieure à la moyenne du territoire Voironnais-Chartreuse
• Un manque de lieux de rassemblements
• Des difficultés de mobilité pour les jeunes et les familles

IV. Nos objectifs éducatifs

Afin de répondre aux enjeux du territoire et à ses problématiques, le Conseil d'administration de la MJC a décidé en décembre 2020 que la priorité de l'association dans le cadre de son projet de développement, pour les trois prochaines années, était l'enfance et la jeunesse en octroyant des moyens supplémentaires pour nos jeunes adhérents. De plus, il est important de prendre en compte dans ce projet le contexte sanitaire dans lequel nous vivons depuis fin 2019 où les gestes barrières, restrictions, et confinements successifs ont mis à mal nos rapports sociaux et le vivre ensemble. De ce fait ce projet affirme notre volonté de privilégier le bien-être de chaque individu, l'inclusion de tous et la valorisation de notre public. Pour cela, notre projet éducatif se déclinera autour des 3 objectifs suivants : Positionner l'enfant et le jeune au cœur du projet. Au vu de nos valeurs et des objectifs de l'association, le pôle Enfance-Jeunesse doit être un lieu d'épanouissement, d'émancipation, de partage, d'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité. Notre rôle est d'accompagner les jeunes de 3 à 25 ans par le biais de pratiques pédagogiques actives et de faire de la MJC un laboratoire des curiosités où les jeunes peuvent faire leurs propres expériences. Cet objectif a pour volonté également de travailler une notion importante qui est le bien-être du jeune. Construire une filière éducative 3-25 ans : face aux problématiques de lien de l'enfance à la jeunesse, l'objectif est de permettre une continuité à travers un projet, une équipe, et une démarche de travail commune afin de suivre les enfants de 3 à 25 ans. S'inscrire dans une logique de coéducation et d'animation de la vie locale : de par sa vocation éducative, la MJC doit s'inscrire dans une logique de coéducation qui induit une relation entre les éducateurs « premiers » que sont les parents et les éducateurs « professionnels » qui œuvrent en parallèle tout au long du développement de

l'enfant. Cela implique un travail et une communication étroite avec les familles et l'ensemble des professionnels agissant dans le parcours de l'enfant. Cela comprend donc une réelle collaboration avec l'Education Nationale, les associations sportives et les familles. Cette continuité éducative se fait également par notre participation à l'animation de la vie locale. De ce fait, les projets et actions du pôle Enfance Jeunesse doivent être ouverts sur la ville et ses habitants en participant à l'animation de la cité et en travaillant en lien étroit avec les services de la ville et associations du territoire.

V. L'accueil du public

Ce projet a pour vocation d'affirmer notre volonté d'être accessible à tous peu importe nos origines, notre milieu social ou culturel ou nos handicaps. Nous mettons un point d'honneur à ce que nos différences soient vues comme une force dans un objectif de mieux vivre ensemble et d'émancipation. Au moment de chaque inscription, l'équipe d'animation rencontre les familles pour mieux connaître les besoins et envies du jeune. Un handicap de quelque sorte qu'il soit ne doit pas être un frein à l'accueil. C'est pourquoi des adaptations sont possibles pour favoriser l'accueil qui se fait par des rencontres avec l'équipe, la famille, le jeune, par une sensibilisation au reste du groupe pour favoriser son inclusion, ou encore en accueillant un animateur supplémentaire pour permettre un taux d'encadrement adapté.

VI. Nos Moyens

1. Nos équipements

La particularité de l'association est d'avoir des locaux en différents endroits de la commune. Pour mettre à bien ce projet éducatif, l'équipe d'animation dispose des équipements suivants : Le siège social : situé au 96 rue Sadi Carnot, le siège social de l'association dispose d'une salle de réunion/cuisine pédagogique ainsi que d'un bureau avec 5 postes de travail pour l'équipe Enfance-Jeunesse, permettant à l'ensemble de l'équipe de se réunir, de favoriser la cohésion et de construire des projets Enfance-Jeunesse. L'espace des 3 fontaines : situé dans la zone artisanale des trois fontaines, cet équipement est destiné en partie aux actions enfances ALSH 3-11 ans ainsi qu'aux activités régulières de la MJC. Il dispose de 4 salles d'activités, une salle de restauration, une grande salle de rassemblement, un grand espace extérieur, un local de rangement et deux vestiaires avec douches permettant l'organisation de nuitées l'été. Le foyer Jeunesse : situé à 100 mètres du siège social ; ce local de près de 100m² est un lieu de rassemblement pour les jeunes de 12 à 25 ans. Cette salle est équipée de canapés, jeux vidéo, espace de répétitions musicales et jeux de société. Il est le

lieu fédérateur pour construire les projets, discuter et échanger. L'ensemble de ces équipements a pour vocation d'évoluer dans leur aménagement afin de penser des locaux toujours plus adaptés aux publics et à leurs besoins. La MJC s'engage à travailler sur ces questions avec son équipe et les différents partenaires institutionnels afin d'apporter une réponse éducative et pédagogique adaptée.

2. Nos moyens financiers

Dans le but de réaliser ce projet, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité une augmentation du budget Enfance-Jeunesse afin de développer sa politique éducative. Pour 2022, le budget du pôle représente plus de 257 000€ soit une hausse de 11% par rapport à l'année 2021. D'un point de vue fonctionnel, le budget du pôle est géré par le responsable EnfanceJeunesse sous le contrôle de la direction et de la commission finances de la MJC. L'équipe d'animation est en toute transparence associée au travail d'établissement du budget prévisionnel afin de faire remonter les problématiques de terrain et/ou faire remonter les envies du public. Les directeurs·trices des ALSH Enfance et Jeunesse disposent d'un budget pédagogique pour acheter les matériels et les différentes prestations pour la réalisation des actions définies.

3. Notre équipe

L'animation de ce projet est portée par l'équipe suivante :
3.1. L'équipe permanente Responsable Pôle Enfance

Jeunesse/Animateur 18-25 ans. Le responsable du pôle a pour mission de coordonner, animer, piloter et évaluer le projet Enfance-Jeunesse de la MJC. Il accompagne et forme l'équipe de permanents dans la mise en place des différents projets et actions pour les 3-25 ans. Il a pour mission la gestion financière du pôle (budget prévisionnel, suivi budgétaire, demande de subvention), le travail partenarial avec les organismes publics ou associations. Il a également en charge le développement et l'animation des 18-25 ans. Animatrice socioculturelle Enfance - Directrice ALSH 3-12 ans : sous la coordination du responsable de pôle, l'animatrice Enfance / directrice de l'ALSH a pour mission de construire, piloter, animer et évaluer le projet pédagogique 3-11 ans. Elle est chargée de suivre et animer les actions Enfance portées par la MJC, du recrutement et de l'accompagnement des animateurs vacataires de la MJC. Elle est garante du suivi budgétaire pédagogique Enfance. 2 Animatrices Socioculturelles 12-17 ans. Sous la coordination du responsable de pôle, elles participent à l'élaboration du projet pédagogique Jeunesse, elles animent des activités en direction des jeunes, les accompagnent dans leurs projets. Elles organisent des temps d'animation au foyer, mais aussi « hors les

murs ». Elles organisent ou co-organisent des séjours Jeunesse dont elles peuvent prendre la direction.

3.2. L'équipe vacataire

Tout au long de l'année, la MJC recrute des animateurs·trices en Contrat d'Engagement Éducatif. Ils ou elles sont majoritairement diplômé·es d'un BAFA (ou équivalence) ou stagiaire BAFA. Peu importe l'ancienneté des membres qui la composent, le rôle de l'équipe professionnelle est d'accompagner, conseiller et former ces animateurs·trices afin de leur donner toutes les clefs de réussite pour l'accompagnement des jeunes adhérents de la MJC.

4. Tarification et inscriptions

Afin de prendre en considération la situation socio-économique des familles, la tarification se fait en fonction du Quotient Familial. L'ensemble des tarifs prennent en compte les recommandations de la CAF de l'Isère pour l'ALSH Enfance et pour les activités Jeunesse. Il en est de même pour les séjours : pour ceux-ci, une autre grille tarifaire est appliquée en prenant en compte notamment les différentes tranches de quotient appliqués pour obtenir les aides au départ VACAF.

5. Horaires d'ouverture

L'ALSH 3-11 ans est ouvert tous les mercredis de l'année (sauf les deux premiers de septembre) et sur l'ensemble des vacances (sauf vacances de fin d'année). Les horaires d'ouverture sont déterminés en concertation avec la municipalité de la commune. Durant ces jours d'ouverture, l'ALSH accueille les enfants à partir de 7h45 jusqu'à 18h15. Pour la jeunesse, l'espace Jeunes est ouvert 4 à 5 jours par semaine en journée et week-end afin d'être en adéquation avec les temps libres des adolescents. Soit : Hors vacances scolaires : Mardi 16h-18h Mercredi 14h-18h Vendredi 16h-20h Samedi 14h-18h Petites vacances 14h-18h tous les jours (sauf sorties et soirée 10h-22h) Eté 10h-22h En fonction des besoins des jeunes et des enfants, des temps supplémentaires d'accueil peuvent être proposés en soirée et week-end.

VII. Evaluation

Afin d'évaluer la conduite de ce projet, nous nous appuierons sur les critères d'évaluation suivants afin de réaliser un bilan annuel de ce projet.

Objectif 1 Positionner l'enfant et le jeune au cœur du projet

Critères d'évaluation : Des instances et temps d'animation participative sont instaurés pour que le public participe aux décisions (Pour chaque projet mené). Des temps de formation sont organisés sur l'accompagnement du public et démarches participatives (1 fois par an minimum). Nos projets pédagogiques précisent la démarche pédagogique. Les actions pédagogiques sont conçues pour que la MJC soit un lieu d'expérimentation. (Un nouveau projet est expérimenté une fois par an. Les nouveaux projets sont à l'initiative du public). Des bilans sont organisés avec enfants, jeunes et familles. (Pour chaque projet et un temps minimum par an avec les familles.

Objectif 2 Construire un Filière éducative 3-25 ans

Critères d'évaluation : Des projets communs Enfance-Jeunesse sont construits tout au long de l'année (Projet passerelle annuel, 2 festivités communes, jeunes de 17 ans et plus formés au BAFA). Création d'un temps d'accueil Passerelle, Fidélisation de l'équipe d'animation (Les salariés permanents restent sur leur poste pour un minimum de 3 ans Les animateurs·trices CEE restent en moyenne 1,5 ans à la MJC)

Objectif 3 S'inscrire dans une logique de coéducation et d'animation de la vie locale.

Critères d'évaluation : Conduite, animation et évaluation du projet politique Jeunesse (Organisation d'un COPIL 1 fois par an, Organisation de 3 Comités techniques, Organisation de rencontres avec l'adjoint en charge de la jeunesse). La MJC participe à l'animation des politiques Enfance-Jeunesse (Participation à la construction du PEDT mené par la ville). Travail partenarial avec les acteurs Enfance Jeunesse (Collaboration avec la Ville de Rives, les associations sportives et les structures du Pays Voironnais)

Validation du projet : adopté à l'unanimité

4) **<u>Présentation de la MJC au CA du CCAS suite à la demande de Mr le Maire</u>**

Participation d'Hervé Christophe au Conseil d'Administration du CCAS : il représenterait la MJC pour favoriser les ponts, les réflexions et actions conjointes.

Vote : 2 abstentions, 14 POUR

5) **<u>Etat des besoins techniques de la MJC à soumettre à la ville (entretien et investissement)</u>**

Faire remonter les besoins suivants à la ville :

- Sol de la cave, dalle envisagée
- Portail des 3 Fontaines : ouverture et fermeture avec badge ?
- Poubelles à déplacer
- Foyer : avoir le même fonctionnement de la salle 1 et 4 pour éviter de déclencher la sonnerie
- Stationnement des voitures au château, problématique par rapport à la place PPMR
- Signalétique MJC dans le parc
- Problématique d'espace (bureau, accueil des adhérents, activités tous secteurs confondus, et projet bâtiment rez-de-chaussée)
- Réseau Internet bâtiments MJC : réponse attendue pour prendre une décision

6) **<u>Union des MJC du Voironnais-Chartreuse : enjeux, présentation et validation des principes de fonctionnement</u>**

Association de 5 associations qui travaillent ensemble : soutien pour les jeunes, actions diverses etc. Une prochaine fois seront présentés les principes de fonctionnement. Le CA doit être convaincu de sa valeur pour faire fonctionner le réseau. A voir et à présenter au prochain CA.

7) **<u>Questions diverses</u>**

<u>Interventions de Jean-Baptiste :</u>

- mettre en place un jury MJC où les jeunes présentent leur projet, leur budget.

Les personnes intéressées pour participer au jury (fin janvier, début février) : Maryse Idelon, Julien Stevant, Nathalie Brévia.

- Les salariés sont contents de voir autant de bénévoles à la MJC

<u>Intervention de Julien Stevant</u> :

Avoir une réflexion sur l'ensemble des locaux MJC et leur devenir : quel est l'idéal pour la MJC (que ce soit locaux, ALSH, espace Jeunes, …). Le CLSH est-il adapté ? Quel bâtiment pour demain ? Les locaux du secteur jeunesse sont insalubres. M. Stevant demande à l'équipe MJC de formaliser l'idéal en terme de locaux de manière à construire ensemble un projet pour se donner un cap.